



**APPEL A CANDIDATURE POUR LE POSTE DE MEMBRE
AUX COMMISSION - COMITE - TRIBUNAL DE DISCIPLINE & D'ARBITRAGE**

Les élections des membres aux Commission - Comité et TRDA de la Ligue Motocycliste Bourgogne Franche-Comté se tiendront le **14 janvier 2024 à Voujeaucourt (25)** lors du Comité Directeur.

Postes à pourvoir :

• Commission Motocross	12 membres
• Commission Vitesse – Rallyes Routiers Courses sur piste – Tourisme	12 membres
• Commission Enduro & Endurance TT	12 membres
• Commission Trial	6 membres
• Comité Environnement – Nature	6 membres
• Comité des Officiel	4 membres
• Comité Chronométrage	4 membres
• Comité Technique	6 membres
• Comité Educatif & découverte	6 membres
• Tribunal de Discipline & d'Arbitrage	10 membres

Conformément aux articles 6 et 8 du règlement intérieur de la LM Bourgogne Franche-Comté, les candidats devront être âgés de 18 ans et être licenciés 2024 à la FFM.

Les candidats devront adresser leur candidature (ci-jointe) par **lettre recommandée avec demande d'avis de réception impérativement, au plus tard, le 30 décembre 2023** (*le cachet de la poste faisant foi*) à :

Ligue Motocycliste Bourgogne Franche-Comté - 9 avenue Aristide Briand - 39100 DOLE

Pour les candidats présentés par les groupements affiliés, joindre à leur candidature une attestation de ceux-ci certifiant qu'ils ont reçu l'investiture du groupement sportif dont ils relèvent.

Les candidats qui désirent se présenter à titre individuel et ceux qui ont reçu l'investiture du groupement sportif doivent appartenir à un groupement sportif affilié, être à jour de leurs cotisations et titulaire d'une licence fédérale.

Conformément à l'article 6 du règlement intérieur de la Ligue Motocycliste Bourgogne Franche-Comté, le Comité Directeur procède à la désignation des membres aux Commission - Comité - TRDA et désigne le Président en son sein.

Les candidats ne peuvent se présenter qu'à une seule commission.



**ACTE DE CANDIDATURE POUR LE POSTE DE MEMBRE
AUX COMMISSION - COMITE - TRIBUNAL DE DISCIPLINE & D'ARBITRAGE**

Pour être recevable, la candidature doit être adressée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception
au plus tard le 30 décembre 2023 (le cachet de la poste faisant foi) à :

Ligue Motocycliste Bourgogne Franche-Comté - 9 avenue Aristide Briand - 39100 DOLE

Je soussigné(e) :

Demeurant :

Code Postal : Ville :

Licence n° : Club : Dépt. :

Fait acte de candidature pour :

(Rappel : les candidats ne peuvent se présenter qu'à une seule commission).

Rayer les choix inutiles

- | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <input type="radio"/> Commission Motocross | 12 membres |
| <input type="radio"/> Commission Vitesse – Rallyes Routiers Courses sur piste – Tourisme | 12 membres |
| <input type="radio"/> Commission Enduro & Endurance TT | 12 membres |
| <input type="radio"/> Commission Trial | 6 membres |
| <input type="radio"/> Comité Environnement – Nature | 6 membres |
| <input type="radio"/> Comité des Officiel | 4 membres |
| <input type="radio"/> Comité Chronométrage | 4 membres |
| <input type="radio"/> Comité Technique | 6 membres |
| <input type="radio"/> Comité Educatif & découverte | 6 membres |
| <input type="radio"/> Tribunal de Discipline & d'Arbitrage
(Accompagné du bulletin judiciaire n°3) | 10 membres |

Fait à :

Le :2023

Signature